

Réf: Dossier 438517

Avis de constitution

SOCIETE « MER FRAICHE »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PLATEAU ANGRE STAR 5
LOT 2 VILLA 22 NON LOIN DE LA PHARMACIE SAINT
CHRISTOPHE, Lot 2, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/08/2025 , et enregistrés au CEPICI le 22/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MER FRAICHE »

Objet : Importation des poissons et viandes congelées - Import-export.

Et généralement toutes opérations financières, commerciales,

industrielles, mobilières et immobilières se rapportant

directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en

faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PLATEAU ANGRE STAR 5
LOT 2 VILLA 22 NON LOIN DE LA PHARMACIE SAINT
CHRISTOPHE, Lot 2, Ilot 0

Dirigeant(s) Mlle NESSEMON AIDA DOUBASS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08977 du 28/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53073/GTCA/RC/2025 du 28/08/2025

